

Antonio Guterres au courant des conséquences de l'activation du chapitre III de la loi Helms-Burton



Nations Unies, 13 mai, (RHC).- Antonio Guterres, secrétaire général des Nations Unies a été mis au courant du contenu et des conséquences du chapitre III de la loi Helms-Burton activé récemment par l'administration Trump et par lequel Washington donne un nouveau tour de vis au blocus de Cuba.

Son porte-parole adjoint, Farhan Haq, l'a confirmé dans des déclarations à l'agence Prensa Latina.

Ce dernier a signalé que les mesures économiques adoptées par les États membres de l'ONU « doivent être cohérentes avec les principes et les normes du droit international. »

Farhan Haq a précisé que le secrétaire général de l'ONU s'était entretenu à ce sujet avec l'ambassadrice permanente de Cuba auprès des Nations Unies.

La résolution qui demande la levée du blocus de Cuba par les États-Unis et que l'Assemblée générale de l'ONU adopte tous les ans depuis 1982 dénonce la promulgation et l'application de lois et de sanctions dont la loi Helms-Burton qui portent atteinte à la souveraineté d'autres États.

Le dit chapitre III de la loi Helms-Burton donne le feu vert aux anciens propriétaires des biens nationalisés par le gouvernement révolutionnaire dans les années 60 de poursuivre en justice les entreprises qui en font usage.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/190545-antonio-guterres-au-courant-des-consequences-de-lactivation-du-chapitre-iii-de-la-loi-helms-burton>



Radio Habana Cuba